



Votre annonce n°23-99504 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **36**

Annonce No **23-99504**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

CHATEAUROUX METROPOLE, Numéro national d'identification : 243600332700015, Hôtel de ville - Place de la République – CS 80509, Point(s) de contact : Direction de la commande publique, 36012, Châteauroux Cedex, F, Téléphone : (+33) 2 54 08 35 91, Courriel : marches-publics@chateauroux-metropole.fr, Code NUTS : FRB03

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.chateauroux-metropole.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Mission de maîtrise d'œuvre pour la démolition partielle et la reconstruction du pont routier ferroviaire - boulevard Arago

Numéro de référence : M23-050AGG

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 71322300

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Conception d'un pont routier enjambant les voies ferroviaires, au niveau du boulevard Arago à Châteauroux (36000). La phase d'études d'avant-projet (AVP) constitue la tranche ferme ; elle pourra être complétée par les études de projet (PRO) et par l'assistance pour la Passation des Contrats de travaux (ACT) dans le cadre d'une tranche optionnelle 1 et une 2nde tranche optionnelle pourra être confiée au futur titulaire pour le suivi de l'exécution des travaux (éléments de missions VISA, DET et AOR). L'ensemble correspond à une mission de maîtrise d'œuvre en infrastructure, telle que prévue par le code de la commande publique. L'ouvrage sera constitué de deux travées dont le type sera proposé pendant l'étude devra prendre en compte le fait que la ligne ferroviaire électrifiée " Paris-Toulouse " sera maintenue en activité pendant les travaux. La portée est d'env. 22m biais et 16m droit, la largeur devant permettre la création de 2 voies de circulation, 2 pistes cyclables et 2 trottoirs.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 315 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour un seul lot

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre, Ouvrage d'infrastructure, Prestations de services, Voies ferrées

II.2) DESCRIPTION

- II.2.1) **Intitulé :**
Lot n° : 01
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
Code CPV principal : 71322300
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS : FRB03
Lieu principal d'exécution : Boulevard Arago, 36000 Châteauroux
- II.2.4) **Description des prestations :** Services d'ingénierie et prestations de maîtrise d'œuvre (art. L2431-1 et s. et partie réglementaire du code de la commande publique) en ouvrage d'infrastructure.
- II.2.5) **Critères d'attribution**
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 315 000 euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Début : 1.e.r janvier 2024 - Fin : 31 décembre 2026
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non
Description des modalités ou du calendrier des reconductions :
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**
Nombre de candidats envisagé : 3
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération : oui
- II.2.11) **Information sur les options**
Options : oui
Description des options : L'acheteur Maître de l'ouvrage pourra le cas échéant conclure sans publicité ni mise en concurrence préalable un ou des marchés de services complémentaires qui consistent en des prestations qui ne figureraient pas dans le marché initialement conclu mais qui seraient devenues nécessaires, à la suite d'une circonstance imprévue, à la bonne poursuite de la mission et à la finalisation du projet de travaux à venir, à condition que l'attribution soit faite au titulaire du présent marché (ces services complémentaires ne pouvant être, soit techniquement ou économiquement séparés du marché initial sans inconvénient majeur pour l'acheteur, soit strictement nécessaires au parfait achèvement de l'ouvrage). Le montant cumulé de ces services complémentaires ne peut dépasser 50% du montant du marché de base. L'élément OPC peut aussi être confié au titulaire.
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires :** Le montant estimé au point II.2.6) correspond au montant de la mission de maîtrise d'œuvre
Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre, Ouvrage d'infrastructure

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

- III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
Liste et description succincte des conditions : - Preuve de l'inscription à l'ordre des architectes - Formulaire DC1 complété (ou eDUME) renseignant la composition de l'équipe présentée (le bureau d'études structures étant mandataire du groupement, le formulaire sera présenté par celui-ci) - Formulaire DC2 (ou e-DUME) complété pour chaque membre de l'équipe - le cas échéant, copie du ou des jugements prononcés, si l'un des membres (ou plusieurs) est(sont) en redressement judiciaire
- III.1.2) **Capacité économique et financière**
Liste et description succincte des critères de sélection : A joindre pour chaque membre du groupement : - déclaration indiquant le chiffre d'affaires des 3 derniers exercices comptables disponibles - extraits de comptes de résultat des 3 dernières années
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - organigramme de chaque membre de l'équipe - déclaration sur les moyens humains des 3 dernières années - curriculum vitae détaillé des personnels pressentis pour être affectés à la mission si l'équipe se voyait être déclarée attributaire du marché - copie des diplômes et formations des personnels pressentis pour être affectés à la mission si l'équipe se voyait être déclarée attributaire du marché - liste de références détaillant les missions exercées (type d'ouvrage, montant des travaux et montant des études - si possibles d'un montant proche de l'enveloppe travaux mentionnée au point II.1.5 ci-avant, donneur d'ordres, année de lancement des études/ de réalisation de l'ouvrage), assorties pour 3 d'entre elles mises en avant de visuels (graphiques, photographiques et descriptives)
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : - Qualité d'architecte pour au moins un des membres de l'équipe - Spécialisation en termes de qualification en ouvrages d'art sur voies ferroviaires pour le B.E.T. mandataire (détection obligatoire d'une qualification décernée par un organisme certificateur tiers (et habilité), type OPQIBI Qualibat 1818 - ingénierie de ponts courants - ou équivalent). L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres États membres.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

- III.2.1) **Information relative à la profession**
La prestation est réservée à une profession déterminée
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture
- III.2.2) **Conditions particulières d'exécution :**
- III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**
Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché
- III.2.4) **Marché éligible au MPS**
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

- IV.1.1) **Type de procédure**
Procédure concurrentielle avec négociation
- IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
- IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**
- IV.1.5) **Information sur la négociation**
Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations
- IV.1.6) **Enchère électronique :**
- IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

- Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
2 octobre 2023 - 12:00
- IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
Date : 15 novembre 2023
- IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**
français
- IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- VI.1) **RENOUVELLEMENT**
Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
- VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**
La facturation en ligne sera acceptée
Le paiement en ligne sera utilisé
- VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**
L'Ouvrage d'infrastructure concerné est situé en quartier SPR. Il surplombe les voies ferrées et permet la circulation, sur 2 voies, des véhicules routiers (à double sens), la 2^e voie de chaque côté étant actuellement réservée aux cyclistes. L'ouvrage attendu est décrit au programme portant CCTP, accompagné de ses annexes techniques (diagnostics, photos, rapports géotechniques, etc.) disponibles sur le profil d'acheteur. Les critères retenus pour sélectionner les 3 équipes autorisées à poursuivre la procédure et à déposer une offre sont les suivants : 1. Pertinence de la composition du groupement (40 points) 2. Qualité des références produites (50 points) 3. Mesures employées pour le suivi de la qualité au sein du groupement (10 points) Le règlement de la consultation (stade "Candidatures") décrit plus explicitement la procédure retenue, les attendus de documents à ce stade et les critères de sélection des candidats.
- VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**
- VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**
Tribunal administratif de Limoges, 2 cours Bugeaud - CS 40410, 87000, Limoges, F, Téléphone : (+33) 5 55 33 91 55, Courriel : greffe.ta-limoges@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.limoges.tribunal-administratif.fr>
- VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**
- VI.4.3) **Introduction de recours :**
Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel introduit préalablement à la signature du contrat dans les conditions définies aux articles L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants du code de justice administrative - Référé contractuel introduit après la conclusion du contrat dans les conditions définies aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative. La juridiction peut être saisie au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne d'un avis d'attribution du contrat, établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne établissant les formulaires standard pour la publication d'avis en matière de marchés publics et de contrats de concession. Le délai ne court que si cette notification mentionne le nom du titulaire et les motifs ayant conduit au choix de son offre. En l'absence de la publication d'avis, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (CJA, art R. 551-7). - Recours en indemnisation introduit dans les deux mois à compter du rejet d'une demande préalable et dans le délai de la prescription quadriennale - Recours de pleine juridiction par les concurrents évincés et les tiers susceptibles d'être lésés dans leurs intérêts, visant à contester la validité du contrat après sa conclusion. Ce recours peut être engagé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. Il peut être complété par une requête en référé tendant à ce qu'il soit sursis à l'exécution du contrat attaqué, jusqu'au prononcé de la décision du juge du contrat.
- VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**
tribunal administratif de Limoges, 2 cours Bugeaud - CS 40410, 87000, Limoges, F, Téléphone : (+33) 5 55 33 91 55, Courriel : greffe.ta-limoges@juradm.fr, Adresse internet : <http://www.limoges.tribunal-administratif.fr>
- VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**
10 août 2023

Éléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : **AAPC M23-050AGG**

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 24360032700015

Libellé de la facture : CHATEAUROUX METROPOLE Direction de la Commande publique Hôtel de Ville Place de la République CS 80509, F-36012 Chateauroux Cedex.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 2 octobre 2023

Objet de l'avis : mission de maîtrise d'oeuvre pour la démolition partielle et la reconstruction du pont routier ferroviaire - boulevard arago

Nom de l'organisme : CHATEAUROUX METROPOLE

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

